PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 19 décembre 2023

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme adopte pour 2024 un budget protecteur et solidaire

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme **a adopté, lors de la session des 18 et 19 décembre 2023, le budget pour l'année 2024. Toujours plus protecteur et plus solidaire,** ce budget départemental 2024, en hausse globale, intègre le plus grand nombre de contingences et répond à un impératif de clarté.

Ce budget traduit la **politique volontariste** du Département initiée par Lionel Chauvin, président du Conseil départemental, et son exécutif, qui travaillent avec détermination et prudence au service des Puydômois, en équité et en solidarité.

Depuis le début du mandat, la collectivité veille à la préservation de l'équilibre budgétaire et à la pérennisation de ce dernier pour **une gestion responsable** de long terme au moyen d'**une méthode rigoureuse et collégiale** au service des Puydômois. Cette méthode permet une action déterminée et renforcée des solidarités sociales, dans l'accompagnement des Puydômois à tous les âges de la vie, dans leur protection par le SDIS, mais aussi dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture, de l'environnement, de l'habitat, de la cohésion des territoires, du numérique, de la jeunesse, du sport, de la culture et du tourisme.

Le Département est au cœur des solidarités

Elément structurant de la protection et de la solidarité en faveur des Puydômois, le Département impulse une **politique sociale, juste et responsable au service du parcours de vie de chacun**. En premier lieu, pour favoriser le développement des parcours diversifiés **pour les personnes âgées, la mobilisation du Département est double.** Tout d'abord, l'année 2023 se conclut par un **très fort soutien aux EHPAD et services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD): 500 000 euros sont débloqués pour les SAAD** en difficultés, **1 million d'euros pour le fonds national d'urgence** aux EHPAD et **2 millions d'euros pour le fonds départemental exceptionnel aux EHPAD en difficulté**. De plus, une **prolongation de ces soutiens est inscrite au budget**

2024 avec **3,2 millions d'euros de soutiens exceptionnels pour les EHPAD et 500 000 euros pour les SAAD**. Le Département **renforce son soutien à la MDPH** pour permettre un accès et une instruction facilités des dossiers. Par ailleurs, pour **lutter contre les déserts médicaux** et apporter la santé pour tous sur tous les territoires, le Département mobilise **1,5 million d'euros pour les maisons de santé, 60 000 euros pour l'installation de nouveaux médecins et 72 000 euros de bourses aux étudiants de médecine pour inciter leur installation dans le Puy-de-Dôme.**

Mobilisé pour la jeunesse puydômoise

Le Conseil départemental poursuit et renforce son engagement fort pour la protection de l'enfance. Le Département a investi **95 millions d'euros en 2023 et 100 millions d'euros en 2024, budget qui permet notamment la création de 122 places en protection de l'enfance.** Par ailleurs, le Département donne leur chance aux jeunes avec **51 apprentis au Conseil départemental à la rentrée 2023-2024, 61 apprentis l'an prochain, avec l'objectif de 100 apprentis d'ici à 2028**. Enfin, le Conseil départemental poursuit son engagement à investir **pour les collèges et investit 12 millions d'euros en 2024** pour 10 collèges pour prolonger la mise en œuvre du Plan Marshall.

Pour la protection des Puydômois

Le Conseil départemental accentue son action de soutien renforcé au SDIS 63 **avec 42 millions d'euros de fonctionnement (en hausse de 1 million par rapport à 2023) et une hausse de 2 millions de budget d'investissement**. Ces efforts contribuent à une modernisation des équipements des sapeurs-pompiers, outre le **site de Crouël inauguré en novembre 2023**.

Soutenir l'agriculture notamment…

La mobilisation du Département est également toujours aussi forte en soutien à l'agriculture départementale avec notamment, à ce jour, **l'accompagnement de plus de 690 projets agricoles et sylvicoles**, et plus de **40 jeunes agriculteurs aidés dans leur installation**. Le Département marque sa volonté de protéger les acteurs qui font du secteur agricole et sylvicole un atout majeur de nos territoires qui profite à tous.

Protéger nos ressources naturelles et les communes

Le budget adopté traduit aussi la forte mobilisation du Conseil départemental pour l'environnement et la gestion raisonnable et protectrice de ses ressources. Ainsi le Département agit pour la gestion de l'eau, une ressource précieuse, en investissant **5 millions d'euros pour une gestion protectrice, responsable et vertueuse, et met en place un travail de fond dans la gestion des réseaux fuyards, les interconnexions et la recherche de ressources en eau.** Le Département accompagne aussi la **transition écologique et énergétique en mobilisant plus de 18 millions d'euros** sur l'ensemble de ses actions. Enfin le Conseil départemental accompagne les communes sinistrées par les aléas climatiques. En solidarité avec ces territoires et dans un souci de protection des Puydômois, le Département a consacré en 2023 **plus de 115 000 euros au fonds d'urgence en direction de 4 communes sinistrées.**

Pour la qualité de nos routes

La cohésion des territoires est aussi au centre des préoccupations du Conseil départemental. Ce sont ainsi plus de **33 millions d'euros qui sont investis pour des routes** et des aménagements de qualité, et plus de **14 millions d'euros** de fonctionnement stable et maîtrisé pour l'entretien et **la sécurisation de notre patrimoine routier toute l'année**, nonobstant les particularités du Puy-de-Dôme, premier réseau départemental de routes de montagnes en France.

Pour un territoire 100% fibre en 2025

L'aménagement en trait d'union entre les territoires et les Puydômois passe également par la poursuite du déploiement accéléré de la fibre. Ce sont ainsi **4 millions d'euros** qui sont consacrés à la dernière phase pour obtenir, en 2025, un **département 100% connecté à la fibre** grâce à un investissement total de 100 millions d'euros.

Pour faire rayonner notre département et préserver nos paysages

L'action déterminée du Conseil départemental portera également en 2024 sur l'attractivité touristique et le rayonnement du Puy-de-Dôme. **400 000 euros seront donc investis pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie touristique** qui fera rayonner l'ensemble du territoire au profit de tous ses acteurs. Par ailleurs l'action de protection et de valorisation du site UNESCO Chaîne des Puys – faille de Limagne va être renforcée avec notamment **1,4 millions d'euros investis pour l'enfouissement de lignes à haute tension** à proximité du site ou encore **600 000 euros en soutien des communes dans la valorisation du bien par l'aménagement de belvédères.** Le soutien du Département en faveur des espaces naturels sensibles (ENS), protégés depuis 30 ans, sera poursuivi avec notamment **567 000 euros pour l'aménagement du stationnement au lac Servières.**

Pour un département sportif et culturel

Enfin le rayonnement de notre département et la fierté d'être Puydômois passent par un soutien toujours plus fort du Département en faveur du sport, soutien en hausse de 70% en trois ans : **800 000 euros alloués aux associations sportives puydômoises** en 2024 contre 475 000 euros en 2021. La vitalité de notre territoire est également culturelle. Le Département **accompagne toujours plus d'associations culturelles** (1097 en 2023 contre 755 en 2021).

Dans tous ces domaines, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme s'engage, grâce à ce budget 2024 en hausse globale, à travailler avec détermination et prudence, pour être toujours plus protecteur et solidaire, et inscrire l'action départementale dans la durée au service des Puydômois.

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

débloque **500 000 €**
pour le fonds départemental
exceptionnel aux SAAD* en difficultés

CCAS Gerzat : 63 500 €

CCAS Lempdes : 33 250 €

SIASD Lezoux : 95 675 €

Mond'Arverne Communauté : 66 450 €

CIAS Massif du Sancy : 31 125 €

CIAS Pays de St-Éloy : 31 250 €

NOVAVIE : 100 000 €

APAMAR : 50 000 €

MUTADOME : 28 750 €

*SAAD : Services d'aide et d'accompagnement à domicile

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

abonde à hauteur de **1 M€**
le fonds national d'urgence aux EHPAD*

EHPAD / SSIAD / SAAD*** :**

CIAS Thiers Dore et Montagne (Puy-Guillaume) : 125 000 €

CIAS Riom Limagne et Volcan : 50 000 €

EHPAD :

CCAS de Clermont-Ferrand 300 000 €

CIAS Combrailles Sioule et Morge (Les Ancizes) : 75 000 €

CCAS de Cournon (George Sand) : 150 000 €

Montaigut-en-Combrailles (JP Toucas) : 125 000 €

CCAS de Bourg-Lastic (Les Bruyères) : 75 000 €

SAAD / SSIAD :

SIVOS de Billom : 50 000 €

Agglomération de Pays d'Issoire : 50 000 €

*EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
**SSIAD : Services de soins infirmiers à domicile
***SAAD : Services d'aide et d'accompagnement à domicile

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

débloque **2 M€** pour le fonds départemental
exceptionnel aux EHPAD en difficultés

Serge-Bayle AIGUEPERSE
ARLANC
Les Chènevis AULNAT
La Couze Pavin BESSE-ET-ST-ANASTAISE
La Colombe BLANZAT
Les Vallons Fleuris BRASSAC-LES-MINES
Résidence Chandalon CHABRELOCHE
Saint-Joseph CHAMALIÈRES
La Maison des Champs Fleuris CLERMONT-FD
Sainte-Thérèse CLERMONT-FD
Les Orchis COMBRONDE
Les Papillons d'Or COURPIÈRE
Mille Sourires CUNLHAT
EFFIAT
GIAT
Les Versannes JOB
Le Grand Mégnaud LA TOUR-D'AUVERGNE
Louis Pasteur LEMPDES
Résidence Jolivet LES-MARTRES-DE-VEYRE
Maison St-Joseph LEZOUX
Mon Repos LEZOUX
Le Montel MANZAT
L'Ombelle MARINGUES
MENAT
OLLIERGUES
La Louisiane PIONSAT
Le Cèdre PONT-DU-CHÂTEAU
Le Relais de Poste PONTGIBAUD
Le Colombier PUY-GUILLAUME
Les Tilleuls RANDAN
Les Tonnelles ROMAGNAT
Charles Andraud SAUXILLANGES
G. des Montagnes ST-AMANT-ROCHE-SAVINE
Le Verger ST-GERMAIN-LEMBRON
Roux de Berny ST-GERMAIN-L'HERM
Villa St-Jean ST-JEAN-DES-OLLIÈRES
JB&E Bargoin VIC-LE-COMTE
Le Cap Veyre VEYRE-MONTON
Au fil de l'eau VOLVIC

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

réaffirme son soutien
aux EHPAD* et SAAD** en difficultés

3,2 M€

pour les EHPAD en difficultés

500 000 €

pour les SAAD en difficultés

*EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
**SAAD : Services d'aide et d'accompagnement à domicile

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

lutte contre
les déserts médicaux

1,5 M€

pour les maisons de santé

60 000 € en aide à
l'installation de nouveaux médecins

72 000 € consacrés aux bourses d'étudiants
en médecine pour inciter leur installation
dans le Puy-de-Dôme

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

fait le pari de l'emploi
et renforce sa mobilisation

104 M€

investis en 2023 pour
le retour à l'emploi

+2 M€

en 2024
soit 106 M€

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

renforce son action en faveur
de la protection de l'enfance

95 M€

investis en 2023

100 M€

investis en 2024

122

places créées
en protection de l'enfance

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

donne leur chance
aux jeunes

51

apprentis au Conseil départemental
à la rentrée 2023-2024

61

apprentis au Conseil départemental
à la rentrée 2024-2025

Objectif

100

apprentis au Conseil départemental
d'ici 2028

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

investit
pour les collèges

12 M€

investis en 2024 pour
concrétiser le Plan Marshall
des collèges

10

collèges

bénéficiaires en 2024

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

continue d'investir pour protéger les Puydômois

+1 M€

de budget de fonctionnement pour nos pompiers en 2024

+2 M€

de budget d'investissement pour le SDIS en 2024

Inauguration en 2023 du site de Crouel

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

soutient l'agriculture départementale

De nouveaux dispositifs mis en place par le Département pour l'agriculture

690

projets agricoles et sylvicoles accompagnés

40

jeunes agriculteurs accompagnés dans leur installation

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

agit pour la gestion durable de l'eau, une ressource à partager en solidarité

5 M€

investis pour une gestion maîtrisée et responsable de l'eau

un travail de fond pour remplacer les réseaux fuyards, développer des interconnexions et rechercher des ressources en eau

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

accompagne la transition écologique et énergétique

18,5 M€

répartis sur l'ensemble des politiques du Département

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

soutient les
communes sinistrées

115 600 €

consacrés aux fonds d'urgence en direction des communes sinistrées

4

communes concernées :

Champeix

Plauzat

Neschers

Orbeil

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

aménageur trait d'union
entre les territoires

33,6 M€

investis pour des routes et aménagements de qualité

14,4 M€

de fonctionnement stable et maîtrisé pour entretenir et sécuriser notre patrimoine routier 365j/365

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

poursuit le déploiement
accéléré de la fibre

4 M€

consacrés à cette phase

100 M€

au total,
pour un territoire
100 % fibre
d'ici 2025

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

un acteur fort du tourisme
sur nos territoires

400 000 €

investis pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie touristique

Objectif :
faire rayonner le tourisme
sur l'ensemble du territoire

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

protège et valorise le site UNESCO Chaîne des Puys - faille de Limagne

1,4 M€

investis pour l'enfouissement des lignes à haute tension à proximité du site inscrit

600 000 €

investis pour soutenir les communes dans la mise en valeur du bien par l'aménagement de belvédères, dans et hors du site

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

protège les espaces naturels sensibles

30 ans

d'actions en faveur des espaces naturels sensibles

567 000 €

mobilisés pour l'aménagement de l'aire d'accueil au lac de Servières par exemple

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

soutient toujours plus le sport

475 000 €

alloués aux associations sportives puydômoises en 2021

800 000 €

alloués aux associations sportives puydômoises en 2024

+ 70%

d'augmentation en 3 ans

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

accompagne les associations culturelles

755

associations accompagnées en 2021

1009

associations accompagnées en 2022

1097

associations accompagnées en 2023

Soit 2861 événements soutenus depuis le début du mandat